

Edito :

Construisons ENSEMBLE, les jours d'après et la ri-Poste

Ah demain, ça ira mieux. Les « Je vous ai compris », on nous en a servi matin-midi et soir depuis la mi-mars. Et au final, à la distri dans le 77 « on en est où ? ».

- On rebosse comme si de rien n'était à 35 heures sauf que la partageable, ça compte pas. Ça compte plus. Faites-la et fermez-la !
- En mars vous avez eu peur pour vous et pour vos familles et aussi pour la population. Le Droit (légitime) de retrait, on s'en fout. Ça aussi vous allez nous le payer.

Mais le jour d'après sera le jour d'avant. À peine installé dans ses nouvelles fonctions, le Premier Ministre annonce vouloir reprendre le dossier de la réforme des retraites... comme il était avant la crise sanitaire MAIS SURTOUT avant la crise SOCIALE !

Crise chez les personnels soignants ? On va y répondre... par des miettes applaudies des deux mains – et bien avant 20 heures – par certaines organisations usurpant une nouvelle fois le titre de « syndicales ».

Crise économique ? Oh faut pas dramatiser ! Des entreprises (et leurs actionnaires) se sont goinfrées de CICE, d'allègement de charges (Oui, pour le MEDEF, on ne parle pas de cotisations sociales, c'est caca-boudin) et annoncent des centaines, des milliers de suppressions d'emplois ! Des militants CGT, CGT FAPT subissent pressions, menaces depuis plusieurs semaines. Pendant ce temps-là, le moribond ex-Maire de Levallois-Perret a retrouvé – tranquillement et sans la moindre inquiétude – une nouvelle joie de vivre et danse devant les caméras ! Ah le jour d'après !

La CGT, la CGT FAPT vous propose de le construire « Ensemble » cet autre avenir.

Vous trouverez dans ce nouveau n° de Distr'action des propositions d'actions, de mobilisations, de rassemblement.

Le 17 septembre, on se prépare toutes et tous à se mobiliser. Mais là dès maintenant, tout de suite, on ne se laisse pas leurrer, berné. ON se syndique à la CGT.

Cet été, la CGT va venir à la rencontre des salariés, actifs-privés d'emploi-retraités.

L'avenir, vous le voulez comment, pour vous, vos proches, les générations à venir ? En MIEUX ?

Ça tombe bien, nous aussi. Ne laissons pas les affaires du Monde au Monde des affaires !



Le site www.cgtfapt77.fr est aussi votre outil.

La partageable gratos, ça suffit !

Tout d'abord soyons clairs. La CGT FAPT a toujours considéré que la partageable étant du sur-travail devait être rémunérée. Mais là, depuis la crise sanitaire, c'est le pompon de la pomponette pour faire un jeu de mot Seine et Marnais ! Et que j't'en mets de la sécable et qu'j't'en remets et que « c'est pour de la fausse », ça compte pas !

Depuis plusieurs semaines, le régime de travail est revenu à 35 heures par cycle de 4 semaines, certes, MAIS à 35 heures. Donc il faut revenir aussi au modus vivendi d'avant crise : 30 jours de partageable par an et par agent – point barre. La CGT FAPT 77 ne va rien lâcher là-dessus. Ah... si les syndicats signataires de l'accord sur les 30 jours pouvaient aussi se faire entendre, ça serait du plus !

Une pétition (disponible en ligne et en dernière page) est à votre disposition. Sans votre engagement, notre demande à obtenir des négociations, la reconnaissance du travail fourni risque de faire « pschitt ».

Là encore, aujourd'hui et demain, c'est nous « ENSEMBLE » qui allons construire un vrai avenir pour nos emplois, nos salaires et le Service public postal.

Recrutement, oui. Mais dans quelles conditions ?

La Poste a beau annoncer à grand renfort de communication un certain nombre d'embauches (sous contrats précaires), il n'y a qu'à regarder les tournées surchargées, les découverts et les partageables généralisées pour constater que le compte n'y est pas. Les trop rares embauches comblent à peine les départs. Les conditions de travail se détériorent et rendent le métier si peu attractif que les démissions se multiplient, y compris chez les CDI interim. Et on peut le comprendre. Malgré un contexte économique très défavorable à l'emploi, de nombreux jeunes préfèrent démissionner que de s'accrocher à un boulot difficile et mal payé qui n'offre même pas de perspectives d'avenir. Pour sortir de ce cercle infernal, il faut recruter en nombre, mettre les moyens sur la formation, augmenter les salaires et offrir les garanties d'un vrai contrat de travail. C'est précisément ce que la CGT propose. De l'emploi, de la formation et de la reconnaissance pour améliorer nos conditions de travail et aussi pour un meilleur service rendu aux usagers. Une raison de plus pour se syndiquer et porter ces revendications massivement jusqu'à ce que nous soyons enfin entendu-e-s et respecté-e-s. **Une raison de plus aussi pour se mobiliser massivement le 17 septembre.**



Ce journal est le vôtre.
Une info ? Une question ? Un coup de gueule ? envoyez-les à : distraction@cgtfapt77.fr

Coupable d'avoir voulu sauver sa peau ?

Alors que l'épidémie de Covid-19 prenait de l'ampleur, que les hôpitaux étaient saturés et qu'on commençait à compter les morts par milliers, que La Poste n'était pas foutue de fournir des masques et du gel en quantité suffisante afin de garantir un minimum de sécurité à ses agents, des collègues ont fait valoir leur droit de retrait. Quoi de plus légitime que de vouloir préserver sa santé, de ne pas mettre en danger ses proches et les usagers que nous croisons tous les jours ? Quoi de plus légitime que de ne pas vouloir mourir du travail ? Quoi de plus légitime que d'avoir peur, tout simplement, dans ce contexte si anxiogène ? Au moment où le Président de la République félicite les héros qui ont maintenu le pays debout pendant la crise sanitaire au péril de leur santé, héros dont font



partie les postières et les postiers si mal récompensés par leur employeur au regard des efforts fournis, La Poste sort l'arsenal répressif à l'encontre de celles et ceux qui ont tiré la sonnette d'alarme. En dehors de tout cadre légal (le droit de retrait est très encadré par la Loi) des Directions d'Établissements ont retiré des journées de salaires aux agents qui n'ont eu comme seul tort que de faire valoir leurs droits. Face à ce scandale, la CGT n'est pas restée les bras croisés. Le Syndicat départemental a interpellé la Direction et contacté l'Inspection du travail. En l'absence de réponse nous communiquerons plus largement et irons jusqu'à l'Élysée si nécessaire. Nous ne laisserons pas la Poste se faire de la pub sur votre dos pendant qu'elle vous sanctionne.

Suppression de Certi-Remise – augmentation des risques.

Parce que le danger était bien réel, La Poste avait décidé de mettre en place *Certi-Remise* concernant les objets contre signature pour éviter les risques de contamination. Dont acte.

Mais là, alors que les mesures de précautions viennent de monter d'un cran (port du masque obligatoire dans les lieux publics/fermés), la Poste fait tout le contraire...et en catimini !

Oui en catimini. La preuve. Le dispositif Certi avait été présenté aux OS en CDSP (nationale puis déclinée sur les territoires). Là pour la suppression, rien, nada, walou. L'information a été annoncée un matin lors du brief. Des militants nous ont appelé en nous disant « Vous êtes au courant ? ». Bah non !

Mais bien sûr que l'on ne nous a rien dit. Parce que, qu'est-ce qui justifie aujourd'hui ce rétropédalage ? ABSOLUMENT RIEN et encore moins la priorité de la santé des agents. Car dans les faits, et ce sont les remontées du terrain, du département, que nous avons, les factrices et facteurs sont :

- Surexposé-e-s parce que les gens viennent signer leur objet très souvent sans masque
- Surexposé-e-s parce que la feuille pour signer est aussi bien manipulée par l'agent que par le destinataire
- Obligé-e-s de perdre du temps lors de la remise – pour faire signer et aussi pour nettoyer le stylo, les gens venant très souvent sans
- Obligé-e-s de perdre du temps lors de la reddition de comptes.

Ça, c'est pour le côté négatif... Pour le côté positif ? Ah désolé, la CGT FAPT 77 n'en a pas vu.

Et vous ?



HARO SUR LES CONGÉS, LE RETOUR !

Depuis plusieurs jours, des camarades, collègues du département nous interpellent concernant les CA, la gestion des reliquats de CA au 31-12. Et là, c'est Guignol 2 – le retour et le cortège d'annonces farfelues. Florilège :

- « Il ne doit vous rester que 6 jours au 31/12 » dans un endroit du 77
- « Il ne doit vous rester que 2 jours » dans un autre endroit toujours du 77
- Un BRH qui stipule que vous devez déposer tous vos CA avant la fin de l'année (BRH qu'on ne nous montre pas !)

Alors que jusqu'à preuve du contraire, les textes n'ont pas changé !

Certes « sous certaines conditions » (mais l'année 2020 a quand même des incidences sur les demandes de CA), le nombre de CA transférable de l'année N sur l'année N+1 est de deux fois la durée hebdomadaire du service. La distri, les services travaillant du lundi au samedi, cela fait 6jours /semaine donc 12 jours transférables.

Allez, il est bien loin le temps (pourtant si proche) où nous étions des héros. Quand **on** ne nous tape pas au portefeuille (dans le cadre du droit de retrait), **on** cherche quand même à nous faire payer la crise en cherchant à ponctionner des jours de congés...qui NOUS appartiennent.

Fin (?) des nouvelles organisations de travail ? Une CDSP (Commission de « Dialogue Social » la Poste) s'est tenue le 23 juillet annonçant qu'on devrait revenir plus ou moins à la normale à compter du 27 septembre. Plus de détails bientôt. En attendant vous pouvez retrouver le texte de la CDSP nationale sur notre site dans l'article consacré à ce Distraction N°10.

Voilà, tous les articles de ce Distr'action démontrent s'il en était encore besoin la nécessité de s'organiser et de se mobiliser pour défendre nos métiers, notre santé et nos conditions de travail. Même en été, la CGT reste mobilisée à vos côtés. En dernière page vous trouverez la pétition pour exiger le retour aux 30 jours de sécable. **On se retrouve le 17 septembre en grève et dans la rue pour construire ensemble ce fameux « jour d'après », car rien ne pourra se faire sans une mobilisation massive des salarié-e-s.** Ci-dessous, un bulletin d'adhésion à la CGT car pour être efficaces, il faut être organisés. Organisé-e-s autour d'un syndicat combatif au sein duquel chaque voix compte.



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Grade/classification : Métier :
Service :

Fédération nationale des activités postales et de télécommunications CGT

Syndicat de Seine et Marne – BP 30 111 – 77382 Combs la Ville Cedex – Tél : 01 64 13 01 23 – Fax : 01 64 88 64 61

Courriel : cgtfapt77@orange.fr - Site : www.cgtfapt77.fr

PETITION

La partageable à répétition, y'en a plus que marre !

Depuis la mi-mai, les organisations de travail sont repassées à 35 heures. Mais la partageable est toujours considérée comme de l'entraide par la Poste. Quand bien même, elle est rémunérée pour une partie du personnel (alors que pour la CGT elle devrait être compensée TOUT le temps puisque c'est du Travail supplémentaire), ça ne peut plus durer.

Les organismes sont fatigués physiquement et psychologiquement de ce recours à la sécable 5jours/5.

Et comme la Poste part du principe que le fait de « la payer » pour une partie du personnel est « du plus », elle n'est plus prise en compte dans les 30jours de sécable par an.

Avec la CGT FAPT 77, Le personnel de :, exige :

- L'arrêt de la partageable imposée
- La compensation financière ou en RC comme tout sur-travail
- La reprise des comptages de partageable avec comme date de référence le 11 mai
- Des créations d'emploi nécessaires au bon fonctionnement quotidien et pour une qualité de Service public optimale.

NOM	PRENOM	GRADE	SIGNATURE

Pétition à retourner au

*Syndicat départemental CGT FAPT 77
BP30111 77380 Combs la Ville Cedex*